

Urbanisme : Le satisfecit des usagers au ministre Kamena

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 06 JUILLET 2022

1133

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



**Concours d'entrée
dans la fonction publique**

**L'excellence
primée par le chef de l'État**



**Élan de solidarité : Islamic Relief remet 5 200
taureaux à 72 000 ménages démunis**



**L'amélioration des systèmes aquifères du Mali :
L'analyse diagnostic transfrontalier validée**



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

05 Juin
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respecter



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

528

Nouveaux cas confirmés

00

Nouveaux guéris

04

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

533 985 Vaccinations incomplètes

1 407 845 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

31 176

Guéris

30 342

Décès

737

dont 22 font l'objet d'un suivie médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.14



P.22



P.26



/ Une /



Concours d'entrée dans la fonction publique : L'excellence primée par le chef de l'État

P.5

/ Brèves /



Portée limitative de l'article 9 de la charte de la transition : Assimi Goïta peut se présenter à la présidentielle ...

P.13

Sécurité alimentaire : Le président de la transition est arrivé à Nioro du sahel 13

P.13

Levée partielle des sanctions de la CEDEAO : Un « ouf de soulagement » pour des transporteurs et commerçants

P.14

Hadj 2022 : Des pèlerins bloqués à Bamako faute de visas

P.14

Gao : Sécurisation de la foire de Djebok par les FAMA

P.15

Violences faites aux femmes : Le ministre Kassogué apporte son soutien à la prise charge des survivantes

P.15

FAMA : Le commandant gtiar Kèlètiguï chez les notabilités de Sokolo (Chouala)

P.15

/ Actualité /



Urbanisme : Le satisfecit des usagers au ministre Kamena

P.18

Élan de solidarité : Islamic Relief remet 5 200 taureaux à 72 000 ménages démunis

P.19

L'amélioration des systèmes aquifères du Mali : L'analyse diagnostic transfrontalier validée

P.20

Prorogation du mandat de la MINUSMA : Les membres du conseil de sécurité divisés

P.21

L'accord pour la paix, selon André Bourgeot, directeur de recherche au CNRS : « Une renégociation ? Oui, et non une relecture ! »

P.22

/ Politique /



Mali : La levée des sanctions économiques de la CEDEAO saluée

P.25

RPM : Treta appelle au renforcement de la cohésion

P.26

/ Culture & société /



Les rites et traditions ... Le Pr Drissa Diakité est décédé hier nuit

P.27

/ International /



Me Mohamed Traoré l'ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Guinée :

« Nous sommes en train de tomber dans une sorte de populisme judiciaire »

P.28

Arrestation des leaders du FNDC : Dalein se dit « profondément choqué » et appelle à la mobilisation

P.29

/ Sport /



BASKETBALL : La sélection nationale qui déshonore tout un peuple

P.30

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Concours d'entrée dans la fonction publique

L'excellence primée par le chef de l'État

Ils ont tous obtenus au moins une moyenne générale égale ou supérieure à 16 sur 20. Ils ont reçu les honneurs de la République en recevant une attestation et un ordinateur portable. Ils, ce sont, les lauréats du concours d'entrée dans la fonction publique d'État. La cérémonie a été présidée, le lundi 4 juillet 2022, par le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta. C'était en présence du Premier Ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, du président du Conseil National de Transition, le Colonel Malick Daw et de plusieurs membres du gouvernement. Les lauréats étaient partagés émotion et joie.



Ce sont 82 jeunes qui ont réussi avec faste au concours d'entrée dans la fonction publique d'État lors de la dernière session 2021. Ils ont tous obtenus au moins 16 sur 20 comme moyenne générale. Le Président de la Transition et le gouvernement ont décidé de les encourager dans le dessein de créer l'émulation dans les services étatiques. A titre de récompense individuelle, tous les lauréats sont tous reçus une attestation et un ordinateur portable.

Selon le ministre du Travail, de la Fonction publique et du Dialogue sociale, Diawara Aoua

Paul Diallo, au total 883 emplois étaient à pourvoir et repartis entre les différents corps : les corps de santé, finance, trésor, développement rural et industrie, industrie et mine, construction civile, administration générale affaire étrangère, information et audiovisuelle, informatique, jeunesse et sports et statistiques, arts et cultures. Dans la conduite des opérations des concours le département a initié pour cette édition 2021 quelques innovations. Pour une conformité avec l'âge de départ à la retraite qui a été rallongé de trois ans, le gouvernement a augmenté proportionnelle-

ment l'âge limite de présentation au concours d'entrée dans la fonction publique de trois ans également. L'ouverture du centre de concours à Tombouctou pour non seulement répondre à la volonté manifeste du gouvernement de transition de donner un égal accès aux services de l'administration publique mais également éliminer tout risque sécuritaire lié à un déplacement des candidats à Gao ou à Mopti pour composer. A cela, il faut ajouter le transport sécurisé des sujets et des feuilles d'examen afin de réduire à zéro toute tentative de fraude.



Pour sa part, le président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, dira que par leur abnégation, les 82 candidats qui se sont distingués parmi les 807 retenus sur un quota de 883 pour servir le Mali ont donné un exemple historique dans le processus de recrutement dans la fonction publique d'Etat. Ils insufflent par la même occasion un souffle à la jeunesse malienne qui doit plus que jamais croire en ses capacités pour relever de tel défi tout en ayant foi dans le système étatique désormais marqué par le saut du renouveau. « **Chers lauréats en dépit des pressions liées à de tel concours d'intégration dans la fonction publique vous avez néanmoins pu ob-**

tenir dans la transparence et dans l'équité une moyenne supérieure ou égale à 16 sur 20. Une telle détermination mérité amplement les honneurs qui sont rendus au nom de la République dont l'un des rôles est de promouvoir en permanence la culture de l'excellence dans les services publiques », a-t-il dit, tout en félicitant le ministre du Travail, de la Fonction Publique et du Dialogue Sociale pour son engagement sans faille et surtout pour les dispositions vigoureuses qu'elle a pu faire prendre pour le succès des concours d'entrée dans la fonction publique qui ont été placés sous le signe de l'équité, de la justice et de la

transparence. Des valeurs pour lesquelles les membres de la commission d'organisation n'ont failli.

Après la cérémonie, les lauréats n'ont pas caché leur joie. Ils étaient tous très émus par les honneurs rendus par la nation à l'excellence. Ce qui veut dire que la dynamique du Mali Kura est réelle.

Par ailleurs, il faut signaler que le gouvernement envisage d'organiser un autre concours pour 2185 autres fonctionnaires.

■ Ibrahim Sanogo



■ Serge Bilé



Dans la série de mes livres épuisés en Europe, je vous annonce enfin la réédition en septembre prochain de « Boni ». Immense personnage. C'était l'un des plus grands nègres marrons de l'histoire de l'esclavage en France. Le récit reconstitué à partir des archives hollandaises débute au cœur du royaume Ashanti et se poursuit au Surinam où ce guerrier mena la révolte avant de s'installer en Guyane et de fonder son peuple sur les rives du fleuve Maroni. L'ouvrage est entré au programme scolaire en Côte d'Ivoire pour les élèves de seconde. Nouvelle maquette pour cette réimpression et nouvelle couverture réalisée par ma fille. C'est sa troisième après celle de mes livres « La France et le Blackface: Quand le peuple, le roi et l'empereur se noircissent » et « Marguerite Duplessis, le combat pour la liberté d'une déportée amérindienne »



■ Croissanceafrique.com



(CROISSANCE AFRIQUE)-L'Agence de promotion touristique du Mali (APTMA) a organisé le lundi 4 juillet 2022, une session de renforcement des capacités à l'encontre de 20 guides de tourisme nationaux et locaux sur l'histoire des sites et monuments du District de Bamako et environs. Cette rencontre était présidée par le ministre de l'artisanat, de la culture, de l'industrie hôtelière et du tourisme, Andogoly Guindo....



■ Jeune Afrique



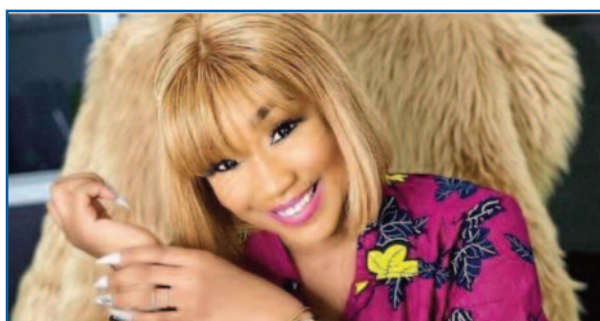
Relancée en mars, l'exploitation du Simandou, plus grand de fer au monde est à nouveau à l'arrêt. La raison ? Le non-respect par Rio Tinto et par Winning Consortium de l'ultimatum du chef de la transition en Guinée, Mamadi Doumbouya.



■ Mali Actu



Emma Lohoues continue de faire des « victimes » dans le rang des hommes sur les réseaux sociaux. Après le rappeur guinéen Madbi, Apoutchou National et bien d'autres, c'est le tour de Patrick, le frère du footballeur Kalou de s'ajouter à la longue liste des prétendants de l'influenceuse.



Il n'y a aucun doute. Une grande polémique va naître autour de la prime de l'équipe nationale senior masculine du Mali engagée dans une compétition qualificative pour la coupe du Monde 2023. Il nous revient que les joueurs maliens ont refusé de jouer le premier match

contre l'Ouganda. Pour cause : les primes de sélections n'ont pas été payées.



■ Courrier international



Une base de données de la police contenant des informations personnelles de plus de 1 milliard de citoyens aurait été piratée, si l'on en croit un hacker anonyme proposant ces données à la vente sur un site de pirates informatiques appelé Breach Forums.



■ Livres AU Sénégal



Ce 15 mai 2022, il y a 31 ans, jour pour jour, que disparaissait, Amadou Hampâté Ba
Né en 1900, Amadou Hampâté Bâ a vu la période avant la colonisation, il a connu la colonisation, il a connu les indépendances et l'Afrique dans la modernité.
Avant l'introduction de l'école occidentale, il y avait une éducation traditionnelle qui existait via les initiations à travers les contes initiatiques, c'était tout un processus d'éducation et de formation ; il est allé à cette école Africaine, et est ensuite allé à l'école occidentale.
Homme pluridisciplinaire, esprit encyclopédique, à l'instar de ce qu'était la culture africaine, bien qu'étant issu de la tradition orale, il a laissé des notes et des écrits.
Il se présente comme étant celui qui sait qu'il ne sait pas et qui cherche à savoir. Il demeure un élève éternel à l'écoute de tout ce qui pourrait lui apporter quelque chose.
Il se définissait comme étant un conteur (sachant qu'un conteur dans la tradition africaine signifie une personne qui a de la connaissance

dans tous les domaines aussi bien dans l'astronomie, la géographie, l'histoire ...).

Bien qu'Amadou Hampâté Bâ soit mort, le monde se souvient de lui à travers ce qu'il a laissé comme héritage littéraire. Ne dit-on pas que chaque fois qu'un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ? Conteur, écrivain et ethnologue, l'homme a été formé, dès son jeune âge, à la tradition orale. Il a consacré un demi-siècle à illustrer et à défendre la bibliothèque de ses ancêtres sous tous ses aspects. Sa collecte des traditions orales était surtout motivée par le désir de permettre leur large diffusion et leur juste exploitation, afin qu'elle survive pour les générations futures.



■ Issa Kaba



Mali : Baisse du prix du Ciment dans plusieurs localités.



La tonne de ciment, auparavant vendue à 150.000 FCFA est cédée aujourd'hui à 105.000 FCFA soit une réduction de plus 45.000 Fcfa.

■ Charles Blé Goudé



Celle qui est assise sur la chaise avait 6 ans quand nous quitions la Côte d'ivoire en 2011. Elle a eu le BAC l'an passé.

Le bébé que je tiens dans mes bras est mon fils BLÉ GOUDÉ JUNIOR. Il avait 2 ans quand nous fuyions la guerre en 2011. Blé Goudé Junior vient d'être admis au BEPC. Au delà de mon fils que je veux ici féliciter, j'aimerais aussi dire toutes mes félicitations à tous les élèves qui ont eu la chance d'être comp-

tés parmi les rares admis à l'examen du BEPC de cette année 2022 (28%).

J'adresse surtout mes encouragements à nos enfants aux portes de qui le succès n'a pas frappé. La prochaine fois sera la bonne.

Les résultats plus que catastrophiques du BEPC 2022, doivent nous interpeller et nous pousser à oeuvrer davantage pour améliorer notre système éducatif.

Charles BLE GOUDE



■ Kati 24



#SécuritéAlimentaire

Le Président de la Transition est arrivé à Nioro du Sahel

Le Président de la Transition, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, est arrivé ce mardi 5 juillet 2022, à Nioro du Sahel. C'est aux environs de 9h 30 que l'avion transportant le Président GOÏTA et sa délégation, a atterri sur le tarmac de l'aéroport Cheick Ahmada Hamahoulla Chérif de Nioro.

A l'occasion de cette visite, dans le cadre du lancement du Plan national de riposte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition au Mali, édition 2022, le Président de la Transition est accompagné par le Président du Conseil national de Transition (CNT) et une forte délégation ministérielle.

La population de Nioro a réservé un accueil chaleureux au Chef de l'Etat et sa délégation. De l'aéroport jusqu'au gouvernorat, les populations ont pris d'assaut le bord des routes et accompagné le cortège présidentiel.

Volontier, depuis l'arrière de son pick-up, le chef de l'État a communiqué à travers un bain de foule. Une occasion aussi pour le Chef de l'Etat de remercier la population de Nioro et tous les Maliens pour leur résilience au cours des sanctions qui pesait sur le pays, depuis le 9 janvier 2022.



■ Daouda Bakary Kone



(CROISSANCE AFRIQUE)-A la suite de la hausse de 7,4% enregistrée en 2021, les recettes totales du Bénin devraient progresser de 8,6% en 2022 pour s'établir à 14,1% du PIB, comme lors de l'année précédente. Cette situation s'expliquerait selon le département des politiques économique et de la fiscalité de l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (UEMOA) par un recouvrement plus important des recettes fiscales, atténué par la baisse projetée des dons.



■ Eh Ivoirien



Le savez-vous ?

Google est si puissant qu'il nous cache les autres moteurs de recherche. Nous ignorons tout simplement l'existence de la plupart d'entre eux. Pendant ce temps, il existe encore un grand nombre d'excellents moteurs de recherche dans le monde qui se spécialisent dans les livres, la science et d'autres informations intelligentes. Gardez une liste de sites dont vous n'avez jamais entendu parler. www.refseek.com est un moteur de recherche de ressources académiques. Plus d'un milliard de sources

www.worldcat.org - recherchez dans le contenu de 20 000 bibliothèques mondiales.
 https://link.springer.com - accès à plus de 10 millions de documents scientifiques : livres, articles,
 www.bioline.org.br est une bibliothèque de revues bioscientifiques publiées
 http://repec.org - Des volontaires de 102 pays ont collecté près de 4 millions de publications
 www.science.gov est un moteur de recherche du gouvernement américain pour plus de 2200 sites scientifiques.
 www.pdfdrive.com est le plus grand site Web de téléchargement gratuit de livres PDF. Réclamez plus de 225 millions de titres.
 www.base-search.net est l'un des moteurs de recherche les plus puissants pour les textes de recherche académique. Plus de 100 millions d'articles scientifiques dont 70% gratuits



YBC-Communication



Samassekou je vous connais pas à part sur les réseaux sociaux
 Une chose est sûre qu'il te foute la paix waiiiii.
 Tu as marié ta femme et c'est ta femme tu décide ce que tu veut pour elle .
 Qu'ils te fiche la paix trop c'est trop c'est ta femme et c'est ta vie privée .
 Toutes personnes qui t'insulte porte plainte .
 Trop c'est trop et ça suffit !
 Courage à toi et force à toi .
 Signé : Yeri Bocoum



Casimir Sangala



Chilie : une entreprise verse par erreur 286 fois le salaire d'un employé, il démissionne et s'enfuit.



Peer DE JONG · 2e
 Senior Vice-President Themis
 10 h · 🌐

+ Suivre

Mali. Tombouctou. L'université SANKORE de Tombouctou a été construite en 1324 soit 70 ans après la Sorbonne, 300 ans avant Université de Harvard. Les fondations datent quant à elles du 10ème siècle. On ne peut comprendre le Mali d'aujourd'hui si on n'intègre pas sa dimension historique régionale. Le rétablissement futur de bonnes relations avec ce pays doivent passer par cette prise en compte. Et si la France souhaite conserver un positionnement en Afrique, elle devra modifier ses modes d'actions et surtout envisager une posture moins visible.



Serge Daniel



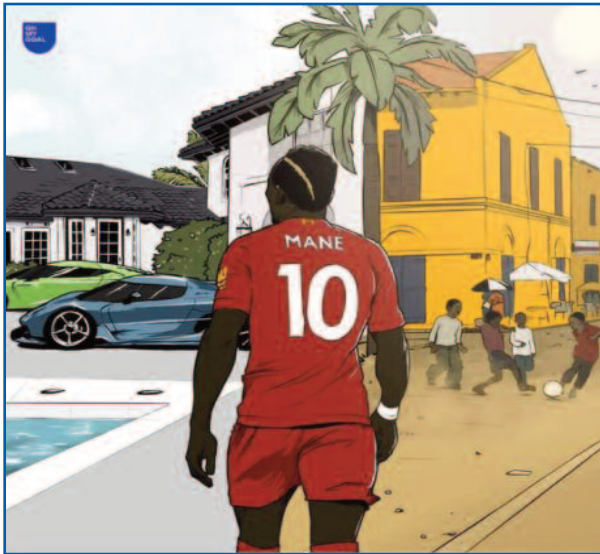
#Burkina / retour de Blaise Compaoré (suite)
 D'après mes informations il arriverait à Ouaga pour quelques jours le vendredi 8 juillet si sa santé le permet . Il habitera non loin de la Présidence du Faso.

Amath Foot



Sadio Mané : "Pourquoi voudrais-je 10 Ferraris, 20 montres en diamant ou deux avions ? Que vont faire ces objets pour moi et pour le monde ? J'avais faim, j'ai dû travailler dans les champs, j'ai survécu à des moments difficiles, j'ai joué au football pieds nus, je n'ai pas eu d'éducation et bien d'autres choses, mais aujourd'hui avec ce que je gagne grâce au football, je peux aider mon peuple. J'ai construit des écoles, un stade, nous fournissons des vêtements, des chaussures, de la nourriture aux personnes qui sont dans une extrême pauvreté. Je n'ai pas besoin d'afficher des voitures de luxe, des maisons de

luxe, des voyages et même des avions. Je préfère que mon peuple reçoive un peu de ce que la vie m'a donné."



■ Ouverture Média - OM



OM INFO : #Batouly #ANBIKO

Cercle de Kati: Don de 100 moutons à 100 familles démunies et veuves par le mouvement An-Biko

Le mouvement An-biko a procédé, ce mardi, 05 juillet 2022, à la remise de 100 moutons à 100 familles démunies et veuves, dans le cadre de la fête Tabaski.

#OM #batouly #Anbiko



■ Abdoul MBAYE



Lorsqu'on ne sait pas, on se renseigne. L'embargo décidé à la va-vite a fait plus de mal à l'économie sénégalaise qu'à celle du Mali. Les sanctions contre leurs dirigeants suffisaient. Celles contre le peuple malien étaient bêtes et méchantes.

■ Cellou Dalein Diallo



Je suis profondément choqué et indigné par la barbarie qui a caractérisé l'arrestation, injuste et illégale, par les forces de l'ordre, des figures du FNDC que sont Oumar Sylla, alias Fonikè Menguè, Coordonnateur national du FNDC, Alpha Midaou Bah, alias Djani Alfa et Billo Bah



■ Larmes des pauvres™



#Mali -- Dans la revue hebdomadaire de la kati-tiba du macina de ce lundi 4 juillet, le #JNIM menace de sévir contre le prochain convoi qui empruntera le tronçon #Boni - #Douentza. Les fAMa_DIRPA doivent prendre toutes les mesures qui s'imposent.



Nous nous posons la question depuis quelques semaines si les règles de l'islam admettent la punition collective, des sanctions qui pénalisent les innocents dont des femmes et des enfants.

#BurkinaFaso La junte militaire ne parviens pas à endiguer la poussée de l'insécurité. Plus de cinquante trois (53) personnes ont été tuées dans les violences djihadistes dans ces 24 dernières heures à travers le pays.



Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière
 d'**INGÉNIEURIE** et de **MANAGER**

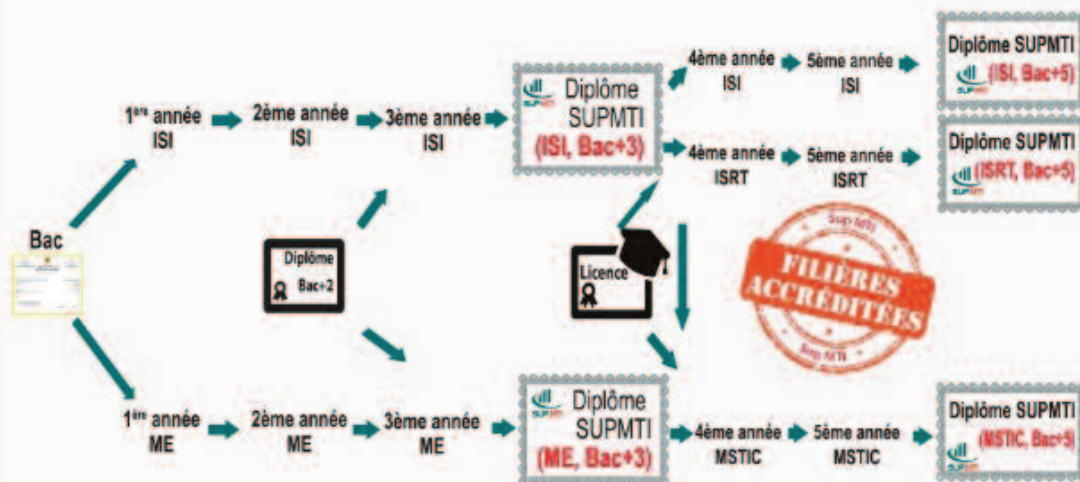
ÉCOLE DE MANAGEMENT

- Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

ÉCOLE D'INGÉNIEURIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE
 PAR LA FORCE
 DU GROUPE
 DES ÉCOLES
SUP MTI



Diplômes Bac+3 et Bac+5

Partenaires :



Certificats
 Internationaux :



Nationalités des étudiants de **SUP MTI Béni Mellal**



Maroc



Côte d'Ivoire



Sénégal



Congo Brazzaville



Togo



Gabon



Niger

SUP MTI BENI MELLAL

Contacteur au Mali

Boulevard Hassan II,
 Quartier Al Adarissa
 (au-dessus du café voltaire)
 (+212) 612 993 056
 (+212) 5 23 42 22 33/34
 hamidaitsaid@supmti.ac.ma
 @supmtibm
 @SUPMTIBeniMellal

D&D Consulting
 HAMDALLAYE ACI2000, RUE 330, PORTE 10
 +223 698883 05/82017575
 mdoumbia1@yahoo.fr

Portée limitative de l'article 9 de la charte de la transition : Assimi Goïta peut se présenter à la présidentielle ...



Si le Président de la Transition, Assimi Goïta, démissionnait de son poste, ce qui n'est pas exclu ni à exclure, il ne serait plus considéré comme Président de la Transition et il pourrait se présenter autant de fois qu'il veut sauf si le Protocole additionnel de la CEDEAO, la nouvelle Constitution et le peuple du Mali en décidaient autrement. Point de vue d'un Consultant et Enseignant, Dr. Diomansy I Sissoko.

L'article 9 nouveau de la Charte de la Transition (Loi n°2022-001/du 25 février 2022 portant révision de la Charte de la Transition) : Quelle portée limitative ?

L'article 9 Nouveau dispose : « Le Président de la Transition n'est pas éligible aux élections présidentielle et législatives qui seront organisées pour marquer la fin de la Transition. La présente disposition n'est pas susceptible de révision ».

A la question de savoir si Assimi GOÏTA peut se présenter à l'élection présidentielle, la réponse est affirmative s'il démissionne de son poste de Président de la Transition avant ladite élection. Pourquoi ?

Tout d'abord l'article 9 nouveau de la Charte de la Transition, de par sa lettre et son esprit, est indéterminé, vague et imprécis sur la personne du Président. Il fait une abstraction, voire une impersonnalisation de la personne du Président. Il s'agit tout court du Président de la Transition, donc n'importe quelle personne au moment de l'élection présidentielle. Ensuite, la Charte de la Transition est sous l'autorité de la Constitution de 1992 qui est pour le moment en vigueur. Donc, la Constitution qui est la loi fondamentale du Mali ne s'oppose pas à une telle éventualité. La Charte de la Transition étant inférieure, avec la théorie de la hiérarchie des normes de Hans KELSEN, ne saurait s'opposer à la Constitution de 1992 à laquelle elle doit se conformer aux dépens de la maxime «les règles spéciales doivent déroger aux règles générales».

Enfin, si le Mali adopte une nouvelle Constitution qui abroge la Constitution de 1992 et au passage la Charte de la Transition, l'élection présidentielle sera faite sous l'empire de la nouvelle Constitution (Constitution de la 4ème République). Donc la loi ne dispose que pour l'avenir, elle ne rétroagit pas. C'est la nouvelle Constitution du Mali qui s'applique désormais aux circonstances nouvelles et pour l'avenir.

Pour finir, si le Président de la Transition Assimi Goïta démissionne de son poste, ce qui n'est pas exclu ni à exclure, il ne sera plus considéré

Sécurité alimentaire : Le président de la transition est arrivé à Nioro du sahel



Le Président de la Transition, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, est arrivé ce mardi 5 juillet 2022, à Nioro du Sahel. C'est aux environs de 9h 30 que l'avion transportant le Président GOÏTA et sa délégation, a atterri sur le tarmac de l'aéroport Cheick Ahmada Hamahoulla Chérif de Nioro.

A l'occasion de cette visite, dans le cadre du lancement du Plan national de riposte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition au Mali, édition 2022, le Président de la Transition est accompagné par le Président du Conseil national de Transition (CNT) et une forte délégation ministérielle.

La population de Nioro a réservé un accueil chaleureux au Chef de l'Etat et sa délégation. De l'aéroport jusqu'au gouvernorat, les populations ont pris d'assaut le bord des routes et accompagné le cortège présidentiel. Volontier, depuis l'arrière de son pick-up, le chef de l'Etat a communiqué à travers un bain de foule. Une occasion aussi pour le Chef de l'Etat de remercier la population de Nioro et tous les Maliens pour leur résilience au cours des sanctions qui pesait sur le pays, depuis le 9 janvier 2022.

Source : présidence de la république du Mali



comme Président de la Transition et il peut se présenter autant de fois qu'il veut sauf si le Protocole additionnel de la CEDEAO, la nouvelle Constitution et le peuple du Mali en décident autrement.

Dr. Diomansy I SISSOKO, Consultant, Enseignant

Source : Le Challenger

Levée partielle des sanctions de la CEDEAO : Un « ouf de soulagement » pour des transporteurs et commerçants



Au niveau des frontières du Mali, nombreux sont les commerçants et transporteurs qui se réjouissent de la levée des sanctions de la CEDEAO contre le Mali. Ils estiment que c'est un ouf de soulagement.

Cette levée des sanctions est accueillie avec une grande joie à Kourou et à Bankass, près des frontières avec le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Des cars bloqués depuis six mois sont désormais prêts à traverser la frontière. Une situation qui réjouit les commerçants et transporteurs de Bankass.

Quelques témoignages de transporteurs et commerçants

« Je suis très heureux de cette levée des sanctions. Le Mali et le Burkina Faso, c'est la même nation. Vive la solidarité africaine ».

« Je suis transporteur, j'ai accueilli la fin de l'embargo avec joie. Elle va faciliter notre travail. Je félicite le gouvernement pour les efforts consentis ».

« C'est un ouf de soulagement, que Dieu épargne le pays d'une telle autre situation ».

« Je mène des activités entre le Mali et le Burkina. Hier, j'ai quitté le Burkina, Dieu merci, tout s'est bien passé ».

« Nous avons déjà préparé nos bagages »

Même constat au niveau de Kourou, zone frontalière avec la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Des commerçants soulignent que cette réouverture des frontières, en cette veille de Tabaski, va booster l'économie locale. « La levée des sanctions, c'est un ouf de soulagement pour nous les transporteurs. Parce que notre économie a vraiment chuté. Cette semaine, nous allons faire le voyage, nous pourrons faire les échanges commerciaux ».

« Dès que nous avons appris la nouvelle, nous avons préparé nos bagages pour la Côte d'Ivoire ».

« Ils ont réellement compris que les sanctions ne servaient à rien ». Pour rappel, ces sanctions concernaient la fermeture des frontières avec les pays membres de la CEDEAO et de l'UEMOA, la suspension du Mali des instances de ces organisations sous-régionales, la suspension

Hadj 2022 : Des pèlerins bloqués à Bamako faute de visas



Dans un communiqué du 1er juillet 2022, le directeur général de la Maison du Hadj, Dr Abdoul Fatah Cissé, déplore la situation de blocage de certains pèlerins restés à Bamako faute de visa pour effectuer le voyage en Arabie Saoudite, dans le cadre du Hadj 2022.

Dans le communiqué, il dira que la situation est imputable à certaines agences privées qui se sont rendues coupables de pratiques inadmissibles en spéculant sur la question des visas. Avant d'expliquer que les agences incriminées ont pris de l'argent avec potentiels candidats au hadj, au-delà du quota qui leur est alloué, et pour lesquels elles ne peuvent avoir de visa pour effectuer le voyage en Arabie Saoudite dans le cadre du pèlerinage 2022. « La direction générale de la maison du Hadj déplore cette situation de blocage des pèlerins à Bamako et condamne, sans réserve, cette pratique qui n'honore point ses auteurs », a souligné le communiqué. Toujours dans le communiqué, il poursuit que la direction générale de la Maison du hadj se donnera tous les moyens nécessaires pour assainir le secteur afin de pouvoir circonscrire ce genre de pratiques condamnables à plus d'un titre. « La direction générale de la Maison du hadj compatit aux désagréments causés aux uns et aux autres par cet état de fait indépendamment de sa volonté », a-t-il conclu.

Fatoumata Fofana / Source : Tjikan

des transactions financières et les sanctions individuelles contre les membres du gouvernement. A ce stade, le Mali est toujours suspendu des instances de ces organisations et les sanctions individuelles sont maintenues.

Des citoyens espèrent que les autorités de la transition vont tirer des leçons de cette situation

La levée de ces sanctions est également appréciée par des citoyens à l'intérieur du pays. Certains pensent que cette décision pourrait atténuer la conjoncture économique du pays. D'autres espèrent que les autorités de la transition vont en tirer des leçons.

Source : Studio Tamani

Gao : Sécurisation de la foire de Djebok par les FAMA



Une mission conjointe de sécurisation FAMA, GATIA et MSA dirigée par le Général Alhaji Gamou sillonne les secteurs de Samet, Iminas, Adar-N'Amel, Tiguerissène et Djebok depuis 3 semaines.

La mission a pu chasser des terroristes et des bandits de grands chemins qui sévissaient dans cette zone. Elle a pu ramener la quiétude dans la localité. La mission mobilise actuellement les populations pour qu'elles participent à la sécurisation des différents secteurs fortement ébranlés par les assassinats massifs, les saccages, la spoliation des biens et des troupeaux opérés par Daesh. Après d'énormes sacrifices, la mission a ramené un minimum de quiétude dans les secteurs concernés. Ces efforts ont permis le retour de certaines populations dans leurs terroirs notamment dans le village de Djebok qui a vu aujourd'hui 04 juillet 2022, sa foire hebdomadaire réouvrir, à la grande satisfaction des forains qui ont tous remercié les FAMA, le GATIA et le MSA. L'État doit renforcer ce genre de mission pour restaurer progressivement la sécurité et permettre aux populations de reprendre leurs activités socio-économiques.

Mouvement pour le Salut de l'Azawad-MSA

FAMA : Le commandant gtia1 Kêlêtigui chez les notabilités de Sokolo (Chouala)

Un détachement du GTIA1 Kêlêtigui conduit par le Commandant GTIA1 Kêlêtigui, le Lieutenant-Colonel Abdrahamane Koné est allé rendre visite le dimanche 3 juillet 2022 aux notabilités de la commune rurale de Sokolo.

Une semaine après son arrivée dans la commune rurale de Sokolo, l'Etat-Major du détachement du GTIA1 Kêlêtigui avec son Chef hiérarchique, le Lieutenant-Colonel Abdrahamane Koné, a pris contact avec les autorités administratives et coutumières de la commune rurale de Sokolo. Cette rencontre de l'Etat-major du GTIA1 Kêlêtigui visait à réitérer le soutien et l'accompagnement des autorités de la transition à redonner aux populations des différentes localités la confiance et la paix d'antan. A sa rencontre avec les autorités de la commune rurale de Sokolo, le Commandant GTIA1 Kêlêtigui, le Lieutenant-Colonel, Abdrahamane Koné a, au prime à bord, souligné l'attachement des autorités de la transition à faire du Mali, une Nation de

Violences faites aux femmes : Le ministre Kassogué apporte son soutien à la prise charge des survivantes



Le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Monsieur Mamoudou Kassogué a visité ce lundi 04 juillet 2022 le centre ONE STOP CENTER au Centre de Santé de Référence de la Commune du Quartier Mali.

L'union européenne et les Nations unies s'engagent dans une nouvelle initiative mondiale pluriannuelle visant à éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles: l'initiative Spotlight. L'initiative a pour but de fournir un investissement et un engagement renouvelés en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes comme condition préalable et comme ligne directrice pour la réalisation des objectifs de développement durable. Elle se veut aussi le fer de lance d'une approche conjointe et d'un partenariat entre l'UE et l'ONU afin de s'acquitter des objectifs de développement durable de façon intégrée conformément aux mandats concernés. Le Garde des Sceaux a rassuré de l'engagement des plus hautes autorités de la transition à travers son Département à se tenir aux côtés de ses partenaires pour lutter efficacement contre la violence faite aux femmes et aux filles.

Source : Ministère de la Justice du Mali



paix et de vivre ensemble. Au Maire de la commune rurale de Sokolo, Dramane Simpara, de dire que l'arrivée des Forces Armées Maliennes dans la localité de Sokolo est un soulagement pour les habitants. Il a cependant témoigné, la collaboration de sa population avec les FAMA. Le chef de village de la commune rurale de Sokolo, Bakone Dramé, dira que sa population en aspirait tant à la venue des FAMA, ainsi il a fait des bénédictions en faveur des FAMA et leurs familles. Cette arrivée des Forces Armées Maliennes, dans la commune rurale de Sokolo, était vraiment entendue par les habitants.

Source : Forces armées maliennes



CENTRE D'APPELS INPS

Appelez au : **20-70-51-70 // 20-70-51-71 // 20-70-51-72**

Une équipe professionnelle et dynamique à votre écoute

Du lundi au Jeudi

7h30 à 16h00

Vendredi

7h30 à 17h30

NOTRE AMBITION : MIEUX VOUS SERVIR

- UN ACCUEIL CHALEUREUX
- UNE ORIENTATION SURE
- DES INFORMATIONS FIABLES

Pour toutes informations et réclamations relatives à l'INPS

- Renseignement sur nos prestations
- Pièces à fournir et suivi des dossiers
- Date et Chronogramme de paiement



CENTRE D'APPELS INPS

Appelez au : **20-70-51-70 // 20-70-51-71 // 20-70-51-72**

Une équipe professionnelle et dynamique à votre écoute

Du lundi au Jeudi

7h30 à 16h00

Vendredi

7h30 à 17h30

NOTRE AMBITION : MIEUX VOUS SERVIR

- UN ACCUEIL CHALEUREUX
- UNE ORIENTATION SURE
- DES INFORMATIONS FIABLES

Pour toutes informations et réclamations relatives à l'INPS

- Renseignement sur nos prestations
- Pièces à fournir et suivi des dossiers
- Date et Chronogramme de paiement



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

Urbanisme : Le satisfecit des usagers au ministre Kamena



Après les félicitations de son collègue de l'Economie et des Finances pour les bonnes performances de ses services en matière de rentrées fiscales domaniale et celles du Conseil National de Transition (CNT), le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, Bréhima Kamena peut désormais s'enorgueillir d'avoir rétabli la confiance avec une frange importante des usagers de son département à savoir les demandeurs de logements sociaux.

Comme chacun le sait, la question de l'obtention d'un toit pour soi est une question vitale, existentielle pour les Maliens. C'est pour cette raison que la distribution des logements sociaux est d'une extrême sensibilité car elle est souvent l'unique espoir pour beaucoup d'avoir sa maison. Or la demande de logements sociaux dépasse de beaucoup l'offre disponible ce qui provoque bien évidemment beaucoup de déception, de frustration voire de colère qui amènent à accuser les autorités de tutelle de tous les maux d'Israël.

Or voilà qu'après avoir décelé des anomalies dans l'avant dernière distribution des logements sociaux, le ministre Kamena a pris les choses en main pour procéder à une correction de toutes les irrégularités et subséquemment procéder à une nouvelle distribution avec zéro réclamation fondée. Et pour la première fois, avec les directives et le soutien des plus

hautes autorités, il n'y a pas eu une seule recommandation ni quota réservé pour qui que ce soit.

C'est pour cette raison qu'une association majeure des demandeurs de logements sociaux, la Coalition pour la Défense du Droit au Logement (CDDL), après un temps de préjugés appréciés aujourd'hui le travail du ministre. Ainsi, elle s'est réunie le samedi 02 juillet 2022 autour du thème de " l'Accélération par les Autorités de la transition de la procédure d'exclusion des occupants frauduleux d'environ 300 logements sociaux à N'Tabacoro".

Au sortir de la rencontre la Coalition « s'est réjouie et déclarée satisfaite des énormes réalisations du ministère de

l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population sous le leadership du Ministre Bréhima KAMENA de juin 2021 à juin 2022 ». Un ministre peut-il demander plus que la reconnaissance de ses administrés dont le jugement détermine l'appréciation de la hiérarchie.

Sachant que le ministre travaille sous l'autorité de hautes autorités, la Coalition a déclaré soutenir « **les Autorités de la transition pour l'expulsion et la libération d'environ 300 logements sociaux occupés frauduleusement à N'Tabacoro** » et décider « **d'écrire à toutes les associations partenaires pour leur union sacrée derrière les Autorités de la transition pour l'expulsion et la libération d'environ 300 logements sociaux occupés frauduleusement** ».

Conscient aussi bien de la délicatesse que des difficultés qui entourent ce dossier, les responsables de la Coalition a invité « **les occupants concernés à libérer ces logements afin de mettre leurs familles à l'abri** ».

La Coalition a enfin « **lancé un appel à l'ensemble des forces vives de la nation à œuvrer inlassablement aux côtés du ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population sous le leadership du Ministre Bréhima KAMENA pour le bonheur du peuple malien** ».

Tant d'hommage et de soutien oblige. La barre a été placée haut. Au ministre Bréhima Kamena de ne pas démentir.

■ Moctar Sow



Élan de solidarité : Islamic Relief remet 5 200 taureaux à 72 000 ménages démunis



L'ONG Internationale Islamique Relief a remis 1147 têtes de bœuf à 20 646 familles. Ces dons sont destinés aux familles démunies du district de Bamako et les régions de Koulikoro, Tombouctou, Ségou et Mopti. Cette donation a pour objectif de permettre aux orphelins, veuves, les personnes vulnérables et ceux en situation de handicap de passer une bonne fête de Tabaski.

C'était à l'occasion d'une cérémonie de remise qui s'est tenue le mardi 5 juillet 2022 au siège de l'ONG, à l'ACI 2000. Elle a été présidée par le ministre délégué auprès du ministre de la Santé et du Développement social, chargé de l'Action humanitaire, de la Solidarité, des Réfugiés et des Déplacés, Oumarou DIARRA qui avait à ses côtés le directeur pays de Islamic Relief, Moussa TRAORE, du représentant du maire de la commune IV, des autorités traditionnelles et religieuses, du représentant du réseau des ONG humanitaires et des bénéficiaires venus nombreux pour la circonstance. Prononçant son discours, le directeur de programme de Islamic Relief, Moussa TRAORE, a déclaré que cette initiative rime avec la dynamique de toujours renouveler un élan de solidarité envers les personnes démunies et répond également aux axes stratégiques de l'organisation, à savoir : « protéger la vie et la dignité et assurer l'autonomisation des communautés ».

Ainsi, il a rappelé que chaque année, Islamic relief conduit le programme saisonnier qui comprend le Ramadan et la Tabaski. « Cette année, l'ONG a pu mobiliser environ 1 milliard 160 millions de F CFA. Ce fonds a permis de disposer de 5 200 taureaux pour fournir de la viande fraîche aux 72 800 bénéficiaires, soit plus de 436 800 individus dans le besoin à Bamako et dans les régions de Koulikoro, Tombouctou, Ségou et Mopti », a-t-il révélé.

Il a saisi l'occasion pour expliquer qu'Islamic Relief est une Organisation humanitaire qui a démarré ses activités au Mali, depuis 1997, avec l'urgence et qui se sont consolidées à travers des actions de réhabilitation et de développement. « **Les actions d'urgence demeurent l'une de ses priorités actuelles. En témoigne son accompagnement aux populations affectées par la crise multidimensionnelle que le pays a connue de même que les catastrophes nées des adversités climatiques** », a-t-il précisé.

« **Dans le respect de sa mission, Islamic Relief mobilise chaque année d'énormes ressources financières pour venir en aide aux personnes vulnérables durant la fête de Tabaski** », a-t-il ajouté.

« **Sans paix tous nos efforts de développement seront vains** », a-t-il conclu.

Pour sa part, le Ministre délégué auprès du

Ministre de la Santé et du Développement Social, chargé de l'Action Humanitaire, de la Solidarité, des Réfugiés et des Déplacés, Oumarou DIARRA, a remercié les initiateurs de cette activité qui, de son avis, portent plus haut le symbole de la solidarité.

Selon lui, la volonté du Gouvernement de poursuivre l'approfondissement de la solidarité à travers le renforcement du rôle de la société civile a été réaffirmée par les plus hautes autorités.

A titre d'illustration, il a rappelé que le Président de la Transition, le Colonel Assimi GOITA, a accepté de mettre les 2/3 (deux tiers) de ses fonds de souveraineté au profit des plus démunis, symbole révélateur de l'importance que peut jouer la solidarité dans un pays en proie à la double crise sécuritaire et alimentaire.

De son côté, la porte-parole des bénéficiaires, Mme Bintou DIARRA, a, au nom de l'ensemble des bénéficiaires salué et remercié la généreuse donatrice.

« **C'est une tradition qui se perpétue où chaque année, l'ONG Islamic Relief vole au secours des populations vulnérables dans le district à l'occasion de la fête de Tabaski** », s'est-t-elle réjouie.

■ Maffenin Diarra

L'amélioration des systèmes aquifères du Mali : L'analyse diagnostic transfrontalier validée



La cérémonie d'ouverture de l'atelier de validation de l'analyse diagnostique transfrontalière (ADT) du Système aquifère d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft (ITTAS) et l'identification des sites pilotes de démonstration s'est déroulée le lundi 4 juillet à l'Escale Gourmande de Bamako. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet régional "Améliorer la GIRE, la gestion et la gouvernance fondées sur la connaissance du bassin du Niger et du Système aquifère d'Iullemeden-Taoudéni/Tanezrouft", qui couvre 7 pays, à savoir : Algérie, Bénin, Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Nigeria. L'ouverture des travaux était présidée par le représentant du ministre des Mines, de l'Énergie et l'eau, Drissa SAMAKE, en présence du représentant de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), Joël TASSOU, du directeur national de l'hydraulique, Djouro BOCOUM. Cette rencontre a été initiée par la direction nationale de l'hydraulique, en collaboration avec l'OSS. Elle regroupe des représentants des institutions nationales et des sociétés civiles concernées par la gestion de ces eaux souterraines. Pendant deux jours, toutes les parties concer-

nées par la gestion des eaux souterraines partagées procéderont au développement de l'Analyse diagnostique transfrontalière (ADT), son examen et son adoption. De même, il s'agit de procéder à l'identification des interventions ayant le plus grand potentiel d'influence positive sur le Système aquifère concerné.

À travers cette rencontre, il s'agit pour les participants de procéder à l'adoption du rapport national de l'analyse diagnostique transfrontalière ainsi que les rapports thématiques nationaux sur la socio économie, environnement, les changements climatiques, les aspects juridiques et institutionnels.

L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), selon son représentant, appuie les pays et les organisations membres à produire, gérer, partager et diffuser l'information utile à la gestion durable des ressources naturelles, information focalisée sur les thématiques prioritaires de la dégradation des terres et de l'eau.

En effet, il a souligné que dans le domaine de l'eau, l'OSS travaille à la gestion concertée des ressources en eau souterraine partagées, en assurant la promotion du concept de «

conscience de bassin » par le développement des connaissances, la création d'outils communs de gestion, le diagnostic partagé des risques et des potentiels de développement des usages.

De ce fait, il a précisé que grâce à leur appropriation par les pays et à leurs équipes multidisciplinaires, les projets de l'OSS peuvent contribuer à apporter des solutions régionales et internationales aux défis environnementaux. Des différentes interventions, il ressort que trois risques majeurs prioritaires transfrontaliers sont identifiés par les trois pays, à savoir : le changement de la disponibilité de l'eau, la dégradation de la qualité de l'eau, les impacts (négatifs) de la variabilité et des changements climatiques.

Pour cela, l'ADT nationale de ces cinq pays sera développée en tenant compte, autant que faire se peut, des résultats, conclusions, recommandations issues de l'ADT, PAS du bassin du fleuve Niger étant donné ses relations hydrauliques avec les eaux souterraines.

■ Maffenin Diarra

Prorogation du mandat de la MINUSMA : Les membres du conseil de sécurité divisés

Le Conseil de sécurité de l'ONU a prorogé d'un an le mandat de la Minusma par 13 voix pour et 2 abstentions. Au cours de la réunion, le Mali a fermement rejeté les dispositions concernant la libre circulation des membres de la Minusma pour mener des enquêtes sur les allégations d'atteintes aux droits de l'Homme.



Ma ême si le Gouvernement du Mali a approuvé, à travers son représentant, M. Issa Konfouro, le renouvellement du mandat de la Minusma, il a aussi formulé clairement ses attentes et ses réserves fortes pour le nouveau mandat de la Mission.

Au nom de son gouvernement, il a constaté avec grand regret que certaines de ses réserves fortes ont tout simplement été ignorées dans la version finale de la résolution votée. Ainsi, M. Konfouro a réitéré la ferme opposition du Mali quant à la liberté de mouvement de la Minusma dans l'exécution de son mandat dans le domaine des droits de l'homme.

« La Mali a toujours coopéré de bonne foi avec la force onusienne depuis sa mise en place en 2013. Toutefois, pour des impératifs de respect de la souveraineté du Mali, de coordination et de sécurité, les mouvements de la Minusma ne peuvent se faire qu'avec l'accord des autorités compétentes maliennes », a-t-il insisté. Selon M. Konfouro, le Mali n'est pas en mesure de garantir la liberté de mouvement pour des enquêtes de la Minusma sans l'accord préalable du Gouvernement et son pays n'entend pas exécuter ces dispositions, malgré leur adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU. « Le Gouvernement du Mali pense que les enquêtes sur les allégations de violations des droits de l'homme relèvent de la responsabilité principale des autorités maliennes. La Mi-

nusma a vocation à leur apporter l'assistance nécessaire à cet égard. Elle n'a pas vocation à se substituer au Gouvernement du Mali », insiste M. Konfouro.

Il demandé au Conseil de sécurité de permettre à la Minusma de se consacrer aux tâches prioritaires pour lesquelles elle est déployée dans son pays, à savoir l'appui à la restauration de la sécurité et de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire national, condition sine qua non pour une meilleure protection des personnes et de leurs biens.

Les discussions étaient chaudes. Malgré la présence de ses 13 289 militaires et 1 920 policiers au Mali et les deux mêmes priorités stratégiques, les compétences de la Mission en matière d'enquête sur les allégations d'atteintes aux droits de l'homme ont divisé les membres du Conseil.

Car la France qui est l'origine de la résolution 2640 (2022) insistait sur cette liberté de mouvement de la Mission pour mener des enquêtes sur de violations des droits de l'Homme, qu'elle a imputées tant aux groupes terroristes qu'aux Forces armées maliennes. D'autres estimaient que le texte ne répondait pas aux besoins les plus pressants de la population en matière de sécurité et comportait trop d'injonctions, portant atteinte à la souveraineté du pays.

En effet, la résolution 2022 autorise la Mi-

nusma à utiliser tous les moyens nécessaires pour accomplir son mandat. Sa principale priorité stratégique reste « d'appuyer la mise en œuvre de l'Accord. Il s'agira aussi de « faciliter l'application par les acteurs maliens d'une stratégie politique globale et inclusive visant à lutter contre les causes profondes et les facteurs des conflits violents et à rétablir la présence et l'autorité de l'État ainsi que les services sociaux de base dans le centre du Mali ».

Le Conseil aussi reconnaît que c'est aux autorités maliennes qu'il incombe au premier chef de protéger les civils au Mali, demande instamment aux autorités maliennes de prendre rapidement des mesures pour protéger les civils dans tout le pays.

Les tâches prioritaires de la Minusma seront de soutenir le cantonnement et le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des groupes armés, grâce à l'intégration dans les Forces de défense et de sécurité maliennes d'éléments des groupes armés signataires et la poursuite de l'exécution d'un programme de lutte contre la violence de proximité, dans le cadre d'une réforme inclusive et consensuelle du secteur de la sécurité.

Dans son nouveau mandat, la mission devra aider les autorités maliennes à faire en sorte que les responsables de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits aient à répondre de leurs actes et soient traduits en justice dans les meilleurs délais.

Notons que les populations maliennes attendent de la Minusma qu'elle contribue à la recherche de solutions durables aux défis du Mali. Elles ne veulent pas que la Minusma devienne partie des problèmes. Elles ne veulent pas non plus que les droits de l'homme soient utilisés à des fins politiques cachées.

Adama DAO
Source : Tjikan

L'accord pour la paix, selon André Bourgeot, directeur de recherche au CNRS : « Une renégociation ? Oui, et non une relecture ! »

Spécialiste de la bande saharo-sahélienne, l'anthropologue français, André Bourgeot, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et au Laboratoire d'anthropologie sociale appelle à une renégociation de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger et non à sa relecture. Il était, le 20 juin 2022 l'invité de l'espace « Yètau » de la Fondation Tuwindi.

L'espace « Yètau » est une table ronde mensuelle organisée par la Fondation Tuwindi autour de sujets d'intérêt général sur le Mali et l'Afrique. Pour le thème de ce mois de juin, le directeur exécutif de Tuwindi a choisi « L'Accord pour la paix et la réconciliation face aux défis de la Transition » avec comme invité l'anthropologue français, non moins spécialiste de la bande saharo-sahélienne, André Bourgeot. Devant l'assistance, le directeur de recherche au CNRS a focalisé son intervention sur trois points de l'Accord pour la paix et la réconciliation, à savoir les notions Région-Etat, Azawad et Cadi.

Eviter un découpage administratif en fonction des ethnies.

Selon lui, « la création de Région-Etat mène à une réorganisation politique... dans le sens de la mise en place d'un système fédéral ». Le Président des régions sera élu au suffrage universel direct comme le Président de la République, a-t-il fait observer. Un mode de désignation confère, selon l'anthropologue, de pouvoirs au Président de l'Assemblée régionale. Dans le contexte actuel, il estime que le candidat à l'élection de la présidence de l'Assemblée régionale peut difficilement échapper à l'influence des groupes armés djihadistes-salafistes occupant plus de deux tiers du territoire malien. « C'est pourquoi, il faut être vigilant », a averti André Bourgeot afin d'éviter un découpage administratif en fonction des ethnies. Car, le danger serait l'institutionnalisation de l'ethnicité.

Mûre réflexion sur les conditions de la Régionalisation



Le spécialiste de la bande saharo-sahélienne appelle à sérieusement réfléchir sur les conditions d'application de la Régionalisation. Selon lui, « la notion Région-Etat va à l'encontre de l'organisation politique à travers l'Etat-nation ». Les Régions-Etats sont porteurs d'un système fédéral. Le fédéralisme n'est bon que dans un Etat fort ». Il plaide pour l'élection du Président de l'Assemblée régionale par les membres de cette collectivité.

Il refuse d'utiliser le terme terrorisme. « On ne peut pas faire l'économie de l'influence du terme utilisé de bouquin à bouquin. Qui est terroriste ? Moi, je ne l'utilise pas parce que le terme est lié au pouvoir. Rappelez-vous

l'histoire française. Pendant la seconde guerre mondiale, qui étaient les terroristes ? Les terroristes étaient les résistants. Ça me gêne un peu qu'on utilise le même terme pour caractériser d'autres de l'autre côté. Pendant la guerre de libération de l'Algérie, les terroristes étaient des indépendantistes ». Pour lui, Il est nécessaire de réfléchir aux contenus et aux conditions d'apparition des termes. Utiliser le terme terrorisme, a-t-il souligné, est une forme de démagogie qui ne permet pas de comprendre la complexité des choses. Les choses sont complexes et on ne peut pas les simplifier à coup de caricature, a fait savoir le chercheur. L'anthropologue français préfère les

«groupes armés salafistes, djihadistes». «La complexité du terme doit appeler les chercheurs et les journalistes à faire attention dans l'usage des termes pour éviter des amalgames».

Le directeur de recherche au CNRS a une grande réserve face à la reconnaissance du Cadi dans une République laïque. Il reconnaît que le Cadi n'est pas n'importe qui et a une fonction sociale importante. Il imagine difficilement la cohabitation entre deux valeurs dans la distribution de la justice. «Je considère que le Cadi représente une valeur religieuse. On peut très bien l'utiliser le bon sens du terme comme le médiateur des conflits. Quand tu as une certaine autorité, une certaine morale, un état d'esprit du savoir juridique musulman, en cas de conflits, il peut assurer ce rôle de médiateur», a suggéré le chercheur.

L'Azawad... une imposture historique

A en croire André Bourgeot, la transformation de l'azawad, un espace qui comprend les pâturages et un terrain de parcours en territoire au sens politique du terme est une imposture historique. Il a souligné que l'Azawad qui vient du tamasheq « izawa » qui désigne un récipient par extension la plaine. Certains disent que cet espace va de Tombouctou à Araouane et d'autres disent qu'il va de Niafunké à Taoudéni. «Cet espace est un terrain de parcours, ce terme est utilisé pour se démarquer de la notion de territoire. Je m'excuse de faire réfé-

rence à ces concepts mais je pense que c'est nécessaire », a-t-il expliqué. Et d'ajouter : « C'est des espaces qui sont pâturés... ». Selon l'anthropologue français, il n'y a jamais eu de chefferie, ni de royaume ni d'empire d'Azawad. En reconnaissant de facto le bien-fondé de l'Azawad, a noté André Bourgeot, l'Accord pour la paix et la réconciliation reconnaît implicitement le bienfondé de recourir aux armes pour imposer un point de vue qui est historiquement faux. À ses dires, « c'est inadmissible d'instrumentaliser l'histoire ». « On falsifie l'histoire, on fait de l'imposture. Le Chercheur que je suis ne peut pas accepter cette instrumentalisation de l'histoire à des fins politiques».

La proposition officielle de la Transition souhaitée

André Bourgeot dit ignorer la position des autorités de la Transition vis-à-vis de l'Accord pour la paix. « ... C'est quelque chose de très important. Parce que, l'on voit bien que l'immense majorité du peuple malien n'est pas favorable à l'application de cet accord. À un moment donné aussi, il faut que le pouvoir central, le pouvoir d'Etat à travers le pouvoir de la Transition sache comment il veut procéder à l'application de l'Accord pour la paix. La seule information que j'ai, c'est une déclaration faite par le président de la Transition à la Fondation Carter qui disait qu'il allait l'appliquer. Et en dehors de ça, je n'ai pas de proposition officielle de la transition. Ce que je sais, c'est

que le Premier ministre a publié en livre très intéressant... Dans son livre, il est fermement opposé à l'application du contenu de l'accord... Quelle est sa position maintenant dans un contexte complètement différent ? Dans le contexte actuel, il faut une transparence totale...». Pour lui, il est important que le pouvoir de transition donne sa position. Il insiste que l'Accord pour la paix et la réconciliation n'a jamais été discuté à l'Assemblée nationale. «... Sur le plan juridique, quelle est sa légitimité, sa légalité », s'interroge le chercheur.

Relecture intelligente de l'Accord...une absurdité totale

«Je n'ai pas accès à toutes les informations, et là, je m'appuie un peu sur la rumeur qui est efficace au Mali. Ça m'intéresse aussi la rumeur...ça me permettra de vérifier et analyser les choses...La rumeur consisterait à dire qu'il y aura un double langage, je ne sais pas si c'est pertinent ou non, c'est mon point de vue. Je relate les points de vue que j'ai eus de différentes personnes ».

Il est en désaccord avec la relecture intelligente de l'accord. « Pour moi, c'est l'absurdité la plus totale », a-t-il lancé. André Bourgeot opte pour une renégociation de l'Accord pour la paix et la réconciliation. « On peut le renégocier ».

Chiaka Doumbia
Source: Le Challenger



L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



L'INPS au service des assurés sociaux



**INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE**



www.inps.ml



Email : inps@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)



Mali : La levée des sanctions économiques de la CEDEAO saluée

Le Mouvement Patriotique pour le Renouveau (MPR) parti du Premier ministre de la Transition Choguel Kokalla Maiga, le parti UDD (Union pour la démocratie et le développement) membre de l'opposition, le Collectif pour la Défense des militaires (CDM) et la Mission onusienne au Mali, ont salué, lundi, la levée des sanctions économiques et la réouverture des frontières avec les pays membres de la CEDEAO.

Le MPR a appris avec satisfaction, à l'issue du 61e sommet ordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest tenu le 3 juillet courant à Accra au Ghana, la levée des sanctions économiques et financières imposées au Mali depuis le 9 janvier 2022 », a indiqué le parti du chef du gouvernement.

Le parti rappelle que « les dites sanctions étaient illégales, illégitimes, ne reposant sur aucun fondement juridique et violant toutes les dispositions statutaires de l'Organisation commune », avant d'inviter « les Chefs d'Etat à éviter à l'avenir, la prise de telles décisions dont les conséquences impactent négativement les populations ».

Tout en saluant vivement les conclusions de

ce sommet, le Parti UDD (Union pour la démocratie et le développement) invite aussi les autorités de la Transition à respecter leurs engagements pour le retour rapide à l'ordre constitutionnel.

Thiaman Hubert Coulibaly, président du parti et ancien ministre des Affaires étrangères affirme que « les chantiers annoncés doivent impérativement être conduits dans l'inclusion, sans marginaliser quiconque et dans le respect strict du délai supplémentaire convenu ainsi que le respect des libertés publiques ».

« La décision de la CEDEAO sur le Mali est une étape cruciale pour la Transition que conforte la levée des sanctions du 9 janvier 2022. Je salue le rôle du Médiateur Goodluck Jonathan. La MINUSMA dans le cadre du Comité local de suivi, continuera à apporter l'appui requis aux

autorités de la Transition », a déclaré, pour sa part, El-Ghassim Wane, chef de la mission onusienne au Mali.

De son côté, le Collectif pour la Défense des Militaires (CDM) après avoir salué la levée des sanctions, "rejette catégoriquement" les exigences faites en ce qui concerne la non-participation des Autorités de la Transition aux futures échéances électorales.

En outre, le CDM exige "la levée immédiate et sans conditions" des sanctions ciblées contre les dirigeants de la Transition.

Pour rappel, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO réunis en session ordinaire ont décidé dimanche, de lever immédiatement les sanctions économiques et financières imposées au Mali à la suite du non-respect du délai de la transition prévu en février 2022.

L'Organisation ouest-africaine a également ordonné la réouverture des frontières et le retour des ambassadeurs des Etats membres rappelés après l'annonce des sanctions du 9 janvier dernier.

Cependant, elle maintient les sanctions individuelles contre les autorités de la Transition et la suspension du Mali des instances de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Source : aa.com

RPM : Treta appelle au renforcement de la cohésion

C'est dans une atmosphère de convivialité, de retrouvaille, mais aussi d'amertume que le Rassemblement pour le Mali (RPM) a célébré sa 21ème année d'existence le 30 juin dernier. Une occasion pour le président du parti, Dr Bokary Tréta, d'appeler les militants de son parti à renforcer la cohésion, la mobilisation et la vigilance.

Le 30 juin 2001, naissait le Rassemblement Pour le Mali. Cela fait 21 ans aujourd'hui que le parti est porté par des femmes et des hommes dévoués et engagés. Et, ce 30 juin 2022 a été un instant majeur pour le Parti, une circonstance joyeuse et agréable, un moment précieux à saisir pour jeter un regard sur le passé et sur l'avenir.

Partageant un idéal commun, résolus d'atteindre cet idéal dans la sincérité, dans la fraternité et dans l'oubli de soi au profit de l'intérêt collectif, « nous sommes mobilisés pour faire triompher nos valeurs sociétales traduites par notre vision de la politique et nos ambitions pour notre pays », disait Dr Bokary Tréta.

« Le 30 juin 2001, nous avons, ensemble, emprunté un chemin, pris un parcours qui fût des plus difficiles, jonché d'obstacles. Ces obstacles, unis et déterminés nous les avons sur-

montés », rappelle-t-il.

Mais hélas, déplore le président du RPM, le 18 août 2020, survint le coup d'Etat qui arrêta la mise en œuvre du programme que nous avons conçu sur la base de la philosophie de ce que nous pensions être notre contribution à l'édification d'un Mali pluriel, plus démocratique, plus prospère où règneraient plus de justice sociale et une gouvernance vertueuse.

« Le 30 juin 2021 a ainsi été commémoré dans l'amertume. Le 30 juin 2022 se tient dans la douleur du deuil que nous portons encore avec la disparition du camarade Feu Ibrahim Bou-bacar KEITA », pleure Bokary Tréta.

Mais cette page sombre ne l'a pas empêché de rendre un hommage à toutes les militantes et à tous les militants de son parti qui font preuve d'engagement et de détermination au moment où l'unité, la fraternité, l'unicité

d'idéal sont aujourd'hui mises en mal.

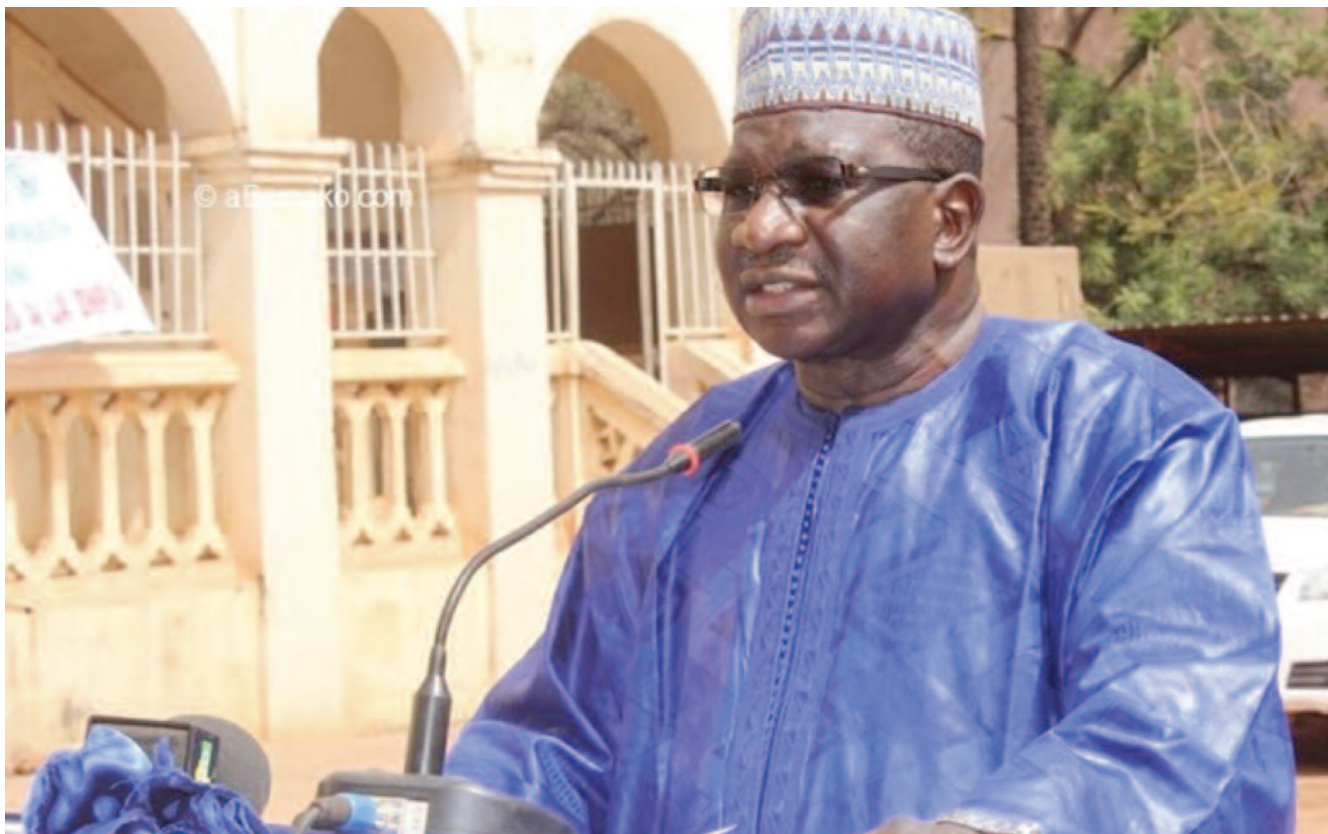
« J'ai la profonde conviction que le RPM s'en sortira mieux réconcilié, plus uni et plus fort, n'en déplaise à nos détracteurs tant de l'intérieur que de l'extérieur », rassure le président du Rassemblement Pour le Mali.

Pour les perspectives, annonce-t-il, les renouvellements des organes du parti qui ont atteint un taux de réalisation de 75% à la date d'aujourd'hui pour les sections de l'intérieur se poursuivront malgré les vicissitudes de la vie politique nationale.

A l'en croire, ils concerneront les autres sections de l'intérieur, les sections de l'extérieur et les fédérations du parti en vue de créer dans les meilleurs délais les conditions de la tenue du 5ème congrès ordinaire du parti.

« Cet anniversaire me donne l'heureuse opportunité de lancer un appel à tous les tisserands pour qu'ils se mettent debout pour le combat, pour la bonne préparation des futures échéances électorales et pour la victoire finale. Donc, l'heure est au renforcement de la cohésion, à la mobilisation et à la vigilance », conseille Dr Bokary Tréta.

Adama DAO
Source : Tjikan



Les rites et traditions ...

Le Pr Drissa Diakité est décédé hier nuit

Sa mort est une immense perte pour notre pays, son élite intellectuelle, son enseignement supérieur.

Passionné de l'histoire du Mandé, de ses mythes et de ses héros, le Pr Drissa Diakité était de ceux qui ont compris la valeur stratégique de l'histoire comme discipline ancrée aussi bien dans les concepts fondateurs d'une société que dans sa place concrète au niveau du rapport des forces contemporaines.

Au moment même où je m'appête à quitter Bamako tôt ce dimanche pour répondre à un appel de mon chef de village, que j'apprends à travers un post de mon frère Moussa Camara, communicateur hors-pair et toujours féru du "grand savoir" la mort d'un autre « faiseur de feu », le Pr Drissa Diakité, auteur de l'ouvrage « Kuyaté, la force du serment » qui présente sans doute la tradition orale la plus controversée de toutes les épopées tirées de cette longue et grande fresque historique du Manden au XIIIe siècle. Comme son cher aîné, le Pr Gaoussou Diawara, que j'ai eu l'honneur de côtoyer jusqu'à son dernier souffle, Drissa

était aussi ce modèle par excellence du type d'homme que notre pays a besoin pour relever la tête.

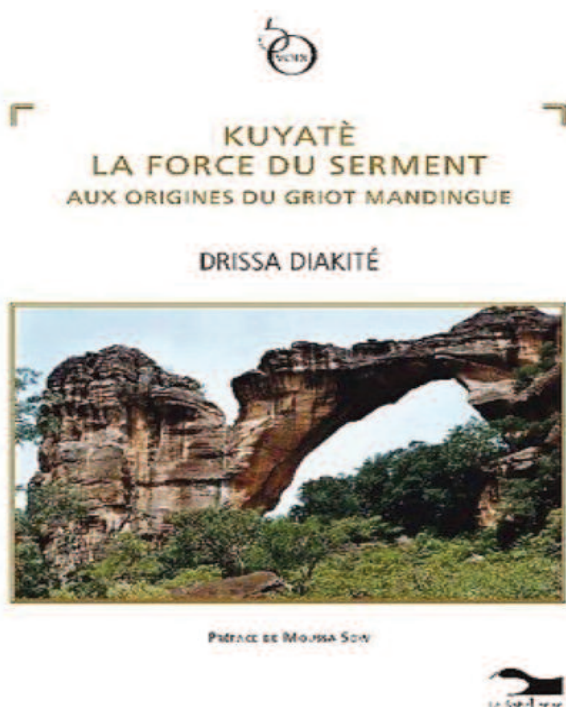
« L'Africain a toujours cherché à lutter contre le néant de la mort, à vaincre le temps, à s'immortaliser dans sa progéniture et dans son œuvre. » écrivait un célèbre historien africain. Le Pr Drissa Diakité éminent historien a aussi réussi à édifier sa propre « tour d'immortalité », par une vie exemplaire de chercheur émérite et une productivité intellectuelle toujours féconde et utile. Sa mort est une immense perte pour notre pays, son élite intellectuelle, son enseignement supérieur.

Comme son cher aîné, le Pr Gaoussou Diawara, il a toujours refusé, pour tous ceux qui l'ont connu, la compromission, l'opportunisme, les rentes de situation et avait surtout comme seule obsession de redonner au Mali sa dignité, la foi en elle-même à travers sa propre culture, ce socle indiscutable de tout développement économique et social. La valorisation de notre patrimoine culturel, historique a été du coup son principal combat et son engage-

ment sans failles sur tous les fronts de la lutte sociale et démocratique. Un engagement de tous les instants et qui ne relevait pas d'un simple fantasme à satisfaire les élans du cœur. Il était sérieux, sincère dans ces combats. Après le big bang démocratique de Mars 91, il a d'abord milité au CNID FYT avant de poser ses valises au PARENA qu'il créa avec ses camarades de lutte patriotique et démocratique.

Comme son cher aîné, le Pr Gaoussou Diawara, il a aussi brillamment rempli son contrat et accompli très noblement ses devoirs à l'égard de sa chère patrie. son message d'espoir, de paix, d'humanisme devra désormais rester entre nos mains, comme une redoutable charge, un lourd fardeau. Son message culturel, littéraire et philosophique doit interpellé la jeunesse malienne et l'amener à relever de nouveaux défis, pour dépasser la médiocrité et accéder à l'excellence, car pour feu le Pr Gaoussou Diawara : « il y'a réussi sa vie et réussi dans la vie. Je pense qu'il sera très important pour la nouvelle génération de pouvoir faire la différence. Il ne s'agit plus pour nous de changer le Mali, mais de changer de Mali. » Une phrase à méditer par les nouveaux chantres du Malikoura..

B. CAMARA, Journaliste, chercheur



Me Mohamed Traoré l'ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Guinée :

« Nous sommes en train de tomber dans une sorte de populisme judiciaire »

« Nous sommes en train de tomber dans une sorte de populisme judiciaire qui risque d'avoir des conséquences assez néfastes sur les libertés individuelles ». Ce sont là des propos tenus par l'ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Guinée, faisant suite à l'interpellation violente du Coordinateur national du FNDC et deux de ses lieutenants. Dans l'émission « On refait le monde » du Groupe Djoma, ce mardi 5 juillet 2022, Me Mohamed Traoré s'est déclaré « très choqué » par cette image qui défile en boucle sur la toile. « Je ne m'attendais vraiment pas à voir ces genres d'images en Guinée après le 5 septembre. Je dois dire d'ailleurs qu'avant le 5 septembre, on a rarement vu ce genre d'image. Il faut reconnaître qu'il y a eu des arrestations en dehors de toute procédure, mais qu'une personne soit traînée de la sorte, violentée devant les caméras, devant toute la presse, je pense que c'est une première », a fustigé ce membre du Conseil National de la Transition. La régularité de la procédure mise en cause. Poursuivant son analyse de la situation, Me Traoré s'est posé une question sur la régularité même de cette procédure. Mais avant, il a rappelé qu'à sa connaissance, Fonik Menguè est poursuivi pour avoir repris sur sa page Facebook une publication jugée injurieuse à l'endroit du CNT.

« Je reconnais que l'injure est une infraction. La reproduction d'une injure est une infraction. Mais la question que je me pose, c'est de savoir est-ce que dans cette affaire-là, des poursuites pouvaient être engagées sans la plainte préalable du CNT », a placé le Conseiller national.

Dans sa tentative de donner une réponse à son interrogation, Me Mohamed Traoré dit avoir entendu le Procureur Charles Wright dire que dans certaines matières, il est possible que des poursuites soient engagées sans aucune plainte préalable.



« Je dis que c'est une contre-vérité absolue. En la matière, il n'y a que l'hypothèse où l'injure est dirigée contre le chef de l'État que le ministère public peut agir d'office, sans plainte préalable. Et là aussi, quand le président de la République le demande, les poursuites peuvent être arrêtées. Pour toutes les autres infractions, notamment lorsqu'on dit par exemple injure et diffamation envers un ou plusieurs membres de l'Assemblée nationale, la plainte ne peut être engagée que sur la base de la (ou des) victime(s). La loi est très claire là-dessus. Je le mets au défi d'indiquer un seul texte qui lui donne la possibilité dans cette hypothèse-là d'agir sans une plainte préalable », a-t-il lancé.

Et de poursuivre : « Monsieur le Procureur doit savoir que ce n'est pas tout ce qu'il dit qui est forcément vrai. Les gens s'abstiennent souvent

de réagir. Mais en réalité, il y a beaucoup d'approximations dans ses interventions. Donc, sur cette question précise, il ne pouvait pas donner des instructions. Le Parquet même ne peut pas agir sans une plainte préalable du CNT ou de ses membres, se considérant comme victimes d'une injure ».

Tout en s'abstenant de dédouaner les mis en cause, Me Mohamed Traoré concède plutôt cette latitude au juge de dire cela lorsqu'il sera saisi. « Mais je parle de la procédure. Je pense qu'il faut faire beaucoup attention. Nous sommes en train de tomber dans une sorte de populisme judiciaire qui risque d'avoir des conséquences assez néfastes sur les libertés individuelles », a-t-il conclu.

Source : GuinéeNews

Arrestation des leaders du FNDC : Dalein se dit « profondément choqué » et appelle à la mobilisation

A lors qu'ils s'apprêtaient à donner une réponse à la convocation émise par le procureur général Charles Wright, les principaux responsables du FNDC, en l'occurrence Oumar Sylla, alias « Foninké Menguè, l'artiste activiste Djani Alfa et Bilo Bah, ont été mis aux arrêts manu-militari par les éléments des forces de l'ordre. C'était cet après-midi à leur siège à Ratoma. Suite à cette interpellation musclée, le leader du Ufdg, Cellou Dalein Diallo n'a pas tardé de réagir sur ce son compte Facebook. Lisez in extenso sa réaction ci-dessous.

« Je suis profondément choqué et indigné par la barbarie qui a caractérisé l'arrestation, injuste et illégale, par les forces de l'ordre, des principales figures du FNDC que sont Oumar Sylla, alias « Fonikè Menguè », Coordonnateur national du FNDC et ses collaborateurs Alpha Midiaou Bah, alias « Djani Alfa » et Billo Bah. Je condamne énergiquement l'arrestation arbitraire et violente de ces vaillants acteurs de la société civile.

Source : GuinéeNews



BASKETBALL : La sélection nationale qui déshonore tout un peuple

Appelée à défendre les couleurs du pays à la 3ème fenêtre des éliminatoires de la Coupe du monde de basketball à Kigali, la sélection nationale du Mali a déshonoré tout un peuple en laissant tomber le drapeau national au motif de primes impayées. Si certains estiment qu'ils sont dans leur droit, d'autres soutiennent qu'ils devraient songer à ce grand peuple résilient, prêt à se porter garant pour le paiement intégral de leurs primes à la fin de la compétition.



L'équipe nationale senior masculine de basketball est éliminée de la course à la qualification du dernier tour des éliminatoires de la Coupe du monde de basketball. Elle a concédé deux défaites sur "Tapis vert" (forfait) contre l'Ouganda, vendredi 1er juillet, et le Nigéria, samedi 2 juillet. Les basketteurs de l'équipe nationale ont en effet refusé de quitter leur hôtel suite au non paiement de leurs primes de victoire de la première et deuxième fenêtre de ces éliminatoires. Le Mali perd ainsi son premier match par forfait (20-0) contre l'Ouganda et ensuite sur ce même score contre le Nigéria (20-0).

Retour sur les faits

Selon la Direction nationale des sports et de l'éducation physique (Dnsep), c'est depuis Bamako que les basketteurs maliens avaient entamé leur grève. Ils sont restés trois jours à l'hôtel sans s'entraîner. Un hôtel payé sur l'argent du contribuable malien. Pour permettre à la sélection nationale de participer dignement à cette compétition, l'Etat, à travers le département chargé des Sports, a payé les primes de sélection à l'ensemble des joueurs et les membres de l'encadrement technique, soit 500 000 F CFA par joueur, et le double pour l'entraîneur. Tout comme les autres membres de l'encadrement (sur pourcentage). Un effort des autorités du pays pour que l'équipe puisse effectuer tranquillement son voyage à Kigali

après évidemment les autres dispositions prises en amont : frais d'engagement à la compétition pour l'hébergement, la restauration, le transport international et les billets d'avions envoyés aux expatriés (PTA). Dans la foulée, dit-elle, le ministère de l'Economie et des Finances avait notifié au département des Sports la disponibilité du fonds et le mandatement avait été fait pour le mettre à disposition. Entre le processus et les matches programmés, certains joueurs ont préféré humilier leur propre pays plutôt que de comprendre cette situation exceptionnelle que vit le pays. Surtout des joueurs professionnels salariés dans leurs clubs et pour des questions de primes de victoires, contribuant à la suspension d'un pays qui se bat dans des difficultés financières, compte tenu de la situation sociopolitique, économique et sécuritaire très complexe. A ce niveau, qu'ils sachent que le salaire n'est pas la prime que l'Etat leur paie. C'est vrai, la motivation sportive passe par les primes qu'octroie l'Etat à travers le ministère de la Jeunesse et des Sports pour le dépassement de soi et pour l'honneur et la dignité du drapeau national. Mais la quête de ce droit ne doit pas constituer un acte « antipatriotique ». Aux dires de la Dnsep, nous devons tous faire des sacrifices pour sortir d'abord le pays du gouffre, quel que soit le domaine d'activités. Cela, dit-elle, s'appelle l'éthique spor-

tive pour les jeunes joueurs engagés dans la défense du drapeau à l'international, comme un soldat au front. Malheureusement pour la Direction nationale des sports et de l'éducation physique, l'Histoire retiendra que ces jeunes ont fait tomber le drapeau malien à Kigali.

En attendant des sanctions attendues de la Fédération malienne de basketball (délégué au pouvoir de l'Etat) conformément aux dispositions légales prévues dans les textes de l'instance fédérale et les textes régissant les activités physiques et sportives en république du Mali, les autres équipes engagées continuent leurs participations en compétitions internationales. Il s'agit notamment des U-17 Filles et Garçons, respectivement en Hongrie, à Malaga en Espagne.

A noter que cet affront infligé à tout un peuple de la part de nos basketteurs a contribué à encore diviser les Maliens. Si certains estiment qu'ils sont dans leurs droits de réclamer leurs primes, d'autres soutiennent au contraire qu'ils devraient songer à ce grand peuple résilient, prêt à se porter garant pour le paiement intégral de ces primes après la compétition. Mais hélas !

Almihidi Touré
Source : Tjikan



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vos projets se préciseront considérablement, ce qui vous permettra de concentrer vos énergies là où vous pourrez donner le meilleur de vous. Certes, la route ne sera pas complètement dégagée, mais les défis seront là pour prouver ce que vous valez.

Entre des rentrées d'argent irrégulières et des frais fixes à assumer, vous aurez l'impression d'être en mauvais équilibre sur une corde au-dessus du sol. Si on vous doit de l'argent, il faudra être tenace, car vous aurez affaire à un débiteur récalcitrant.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Rendez-vous annulé, points de vue divergents ou problèmes d'organisation, voilà ce qui vous guettera. Notez que vos relations hiérarchiques pourraient se compliquer à cause d'informations déformées ou qui circuleront difficilement d'un poste à l'autre.

Jupiter bien positionné dans votre secteur argent vous facilitera la vie et vous permettra des dépenses, à condition de ne pas abuser de votre carte bleue. Mais à priori, vous aurez suffisamment la tête sur les épaules pour bien gérer votre budget.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Les collègues ne semblent guère vous aider, au contraire. Il est possible qu'on vous demande de finir une tâche sous un délai express. Le courage peut momentanément vous manquer dans cette journée difficile. Faites des pauses pour vous régénérer.

Vous devez rester prudent vis-à-vis de l'argent. Les frais sont encore élevés et ils peuvent faire fondre une partie de vos revenus. Vous prenez les choses avec humour. C'est la meilleure façon de voir ces concessions actuelles. La patience est recommandée.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Le Soleil vous fera entrer dans une période constructive. Vous aurez l'occasion de signer un avenant ou un contrat, avec l'assurance que les engagements pris le seront pour longtemps. Extrêmement prudent, vous n'accepterez jamais un travail non déclaré.

Vous ferez un double noeud aux cordons de la bourse que vous ne dénouerez que pour des dépenses utiles ou pour vous acquitter des charges de la vie courante, comme l'électricité, le loyer ou les impôts ! Vous resterez sur l'idée de demeurer économe...



Lion (22 juillet - 23 août)

Besogneux, vous irez jusqu'au bout de vos tâches sans lever le nez de vos dossiers. Sauf qu'un collègue vous dérangera, car il aura besoin de vos services. Vous vous souviendrez à temps qu'il sera champion pour que les autres bossent à sa place.

Parce que le calendrier affiche un vendredi 13, vous croirez à votre chance financière et vous serez tenté de jouer pour gagner le gros lot. Avec toutes ces planètes en Vierge, vous risquerez de vous leurrer, car les sous ne rentreront pas par ce biais.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous voudrez jouer la carte de la discrétion, mais les planètes s'ingénieront à vous pousser sur le devant de la scène. Coaché par Uranus, vous vous mettrez au diapason de vos collègues, gagnerez la confiance de votre hiérarchie ou d'un nouvel employeur.

Vos finances ne feront pas trop de bruit, ce qui vous ira bien, car vous n'aurez pas trop la tête à vous en occuper. Tant que personne ne viendra vous réclamer de l'aide pour un achat, une somme d'argent à avancer, vous n'aborderez pas du tout le sujet.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous devriez retrouver confiance en vous pour avancer. Le poste actuel vous dévalorise et vous attendez une meilleure fonction. Un collègue peut vous apporter du réconfort et des contacts. Des étapes sont nécessaires pour éprouver la satisfaction.

Jouez encore la carte de la réserve. Vous pouvez comparer les prix, observez, mais évitez les achats impulsifs. Le climat est encore dépensier. Vous risquez de vouloir refaire votre garde-robe. L'envie de séduire entraîne des frais supérieurs à ceux estimés.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Avec une structure professionnelle solide, vos projets se concrétiseront. A travers les effets positifs de la pleine Lune, vous aurez vraiment le vent en poupe et il faudra en profiter au maximum. Un vrai soldat aux yeux de votre direction !

Aujourd'hui, vous vivrez un vrai regain financier et les mauvaises surprises seront de plus en plus rares. Ami Scorpion, vous demanderez simplement à vivre de manière confortable et sans compter sans arrêt vos sous. Rien de plus et rien de moins !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

À fond derrière vous, les planètes activeront votre réflexion, votre précision, votre efficacité. Et c'est exactement ce dont vous aurez besoin pour défendre vos idées, avancer sur vos dossiers et vous affirmer significativement dans vos fonctions.

L'argent risquera de vous filer entre les doigts sans même vous laisser le temps de prévoir le coup. Autant dire qu'entre les charges courantes et des dépenses imprévues, vous aurez besoin de tous vos talents de gestionnaire pour retomber sur vos pieds.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Si vous le pouvez, vous prendrez plus vite la poudre d'escampette et lâcherez le bureau plus tôt. Pour les autres, vous mettrez le turbo, avec le même état d'esprit de vouloir en finir rapidement et de profiter de cette fin de journée pour vous détendre.

Vous vous occuperez beaucoup de vos comptes, surtout pour savoir combien vous pourrez dépenser, sans vous mettre en danger. L'envie d'une escapade de quelques jours vous reprendra car vous aurez besoin de décompresser, avant que les jours raccourcissent.



Verseau (20 janvier - 19 février)

L'activité professionnelle connaît un moment de calme. Vous aimeriez évoluer vers un nouveau poste. Une petite formation est envisagée. Elle vous permet de changer de secteur et de relancer votre carrière. Il est essentiel d'avoir confiance en vous.

Des économies sont à venir, car la trésorerie s'épuise. Pour renouveler votre budget, évitez de craquer sur des gadgets. Ils vous attirent et vous lassent vite. Il n'y a pas de recette magique pour garder la stabilité. Différez vos achats importants.



Poisson (19 février - 21 mars)

À cause du carré Lune-Jupiter, vous ne parviendrez pas à chasser de votre tête vos soucis personnels. Du coup, vous cumulerez les tracas professionnels avec vos autres ennuis. Vous serez moins détendu que d'habitude. Vos collègues s'en rendront compte...

Avec Jupiter associé à la Lune, de mauvaises surprises financières seront possibles, comme par exemple des rappels concernant des contraventions impayées... Aujourd'hui, vous nagerez au milieu d'incertitudes et vous pourrez d'ailleurs perdre pied.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1110 **Malikilé**
Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg
Dr Becari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès

1111 **Malikilé**
Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"
Revoilà le Cadre d'Echanges

1112 **Malikilé**
Durée de la Transition
Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume !

1113 **Malikilé**
Durée de la Transition
La polémique entre le Mali et la CEDEAO

1114 **Malikilé**
Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition
Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification

1115 **Malikilé**
Lancement des travaux préparatoires aux professionnels du secteur invités à s'approprier l'événement
Issoufou Mahamadou, un médiateur contesté !

1116 **Malikilé**
Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir
Le top départ !

1117 **Malikilé**
Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires
Le nîet du Mali à la force française Barkhane

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23